

SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES FS-C

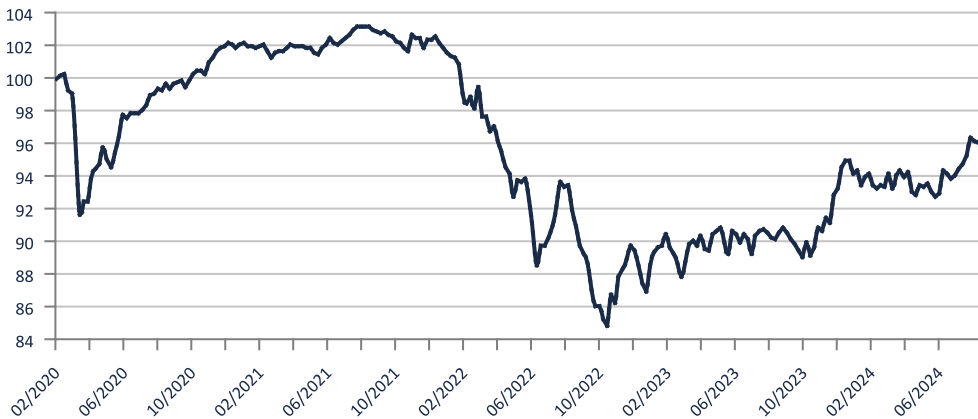
Reporting au 30/08/2024

Actif net du portefeuille : 103,50 M€
Valeur liquidative de la part : 9,620 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Ce fonds obligataire a pour objectif de tirer profit des cycles de marchés et de sa diversification grâce à une allocation dynamique autour de 4 poches (Etats, Obligations d'Entreprises de bonne qualité, Obligations d'Entreprises à Haut Rendement et Pays émergents). Il s'adresse à l'épargnant ayant un objectif d'investissement à moyen terme.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2024	1 an	3 ans
Portefeuille	0,42	1,37	5,60	-6,42
Indice de référence	0,48	1,48	6,07	-8,48

Performances annualisées (en %)

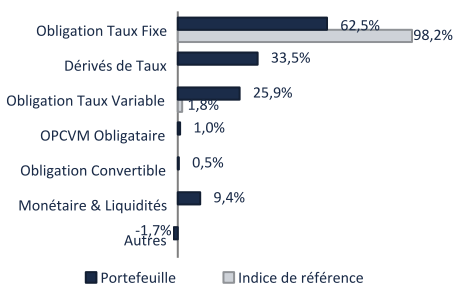
	1 an	3 ans
Portefeuille	5,60	-2,19
Indice de référence	6,07	-2,91

Performances annuelles (en %)

	2023	2022	2021
Portefeuille	9,21	-14,64	-0,20
Indice de référence	7,77	-15,04	-1,60

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

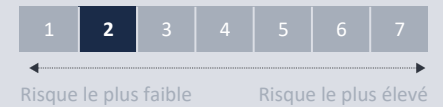
Valeurs	Poids
CNFPF VAR PERP	2,99%
OAT 2.5% 5/30	2,51%
NAB 3.125% 02/30 EMTN	2,31%
AXASA VAR PERP(3.941%)	1,99%
RACE 3.625% 05/30	1,99%

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 04/02/2020

Durée de placement : > 3 ans

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :



Forme juridique : SICAV

Classification AMF : Oblig. et autres TC libellés en euros

Article SFDR ⁽²⁾ : 6

Code ISIN : FR0013426400

Devise : Euro

Indice de référence :

(Coupons nets réinvestis)
100% Bloomberg Euro-Aggregate: 5-7 Year

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,36%

Coûts de transaction : 0,20%

Principaux risques :

Risque de perte en capital

Risque de taux

Risque de crédit

Risque de durabilité

Risque de contrepartie

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 6 : Produit financier qui ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'a pas d'objectif d'investissement durable.

INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée

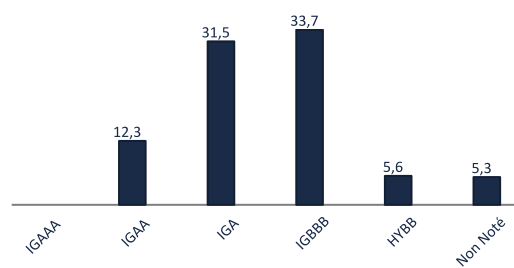
	1 an	3 ans
Portefeuille (en %)	5,16	5,80
Indice de référence (en %)	4,37	5,76
Tracking error (en %)	1,45	2,08

SENSIBILITÉ

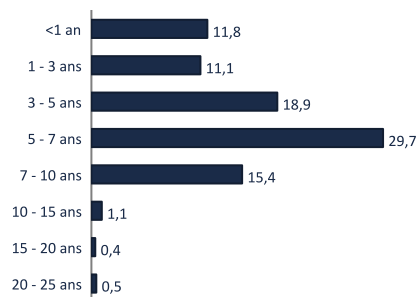
	Date du rapport	Mois précédent	29/12/2023
Portefeuille	5,12	5,91	4,81
Indice de référence	5,49	5,51	5,50

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

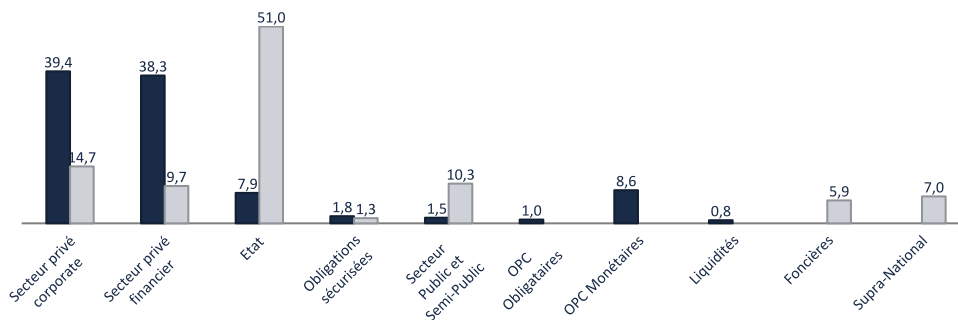
Répartition par notation long terme (en % d'actif)



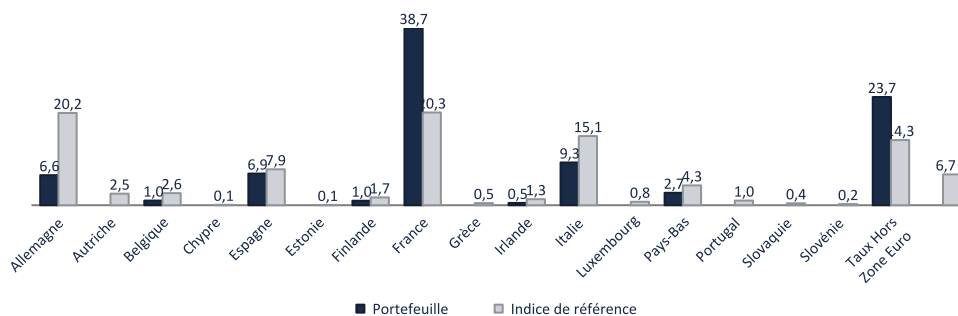
Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



■ Portefeuille ■ Indice de référence

Economie et Marchés

Les données de l'emploi aux Etats-Unis faisant état d'une baisse substantielle des créations d'emploi non agricole et d'une hausse du taux de chômage, couplés à un ISM manufacturier décevant ont provoqué un mouvement de stress sur les marchés financiers en début de mois.

Ainsi, les obligations d'Etat ont pleinement joué leur rôle de valeur refuge, entraînant les taux souverains dans une forte baisse au détriment des marchés actions. Même son de cloche en Europe où le taux souverain allemand à 10 ans abandonnait -11 pb tandis que le Stoxx Europe 600 accusait une chute de -6%. Dans le même temps, la décision de la banque centrale japonaise d'augmenter ses taux directeurs à 0,25% s'est accompagnée d'une appréciation de sa devise, laquelle s'est autoentretenue via le déblocage des positions de carry trade (stratégie qui consiste à s'endetter dans une devise à faible taux d'intérêt, en l'occurrence le yen, et à investir les fonds empruntés dans d'autres actifs à plus fort rendement).

Par la suite, l'arrivée d'indicateurs économiques américains plus rassurants a permis de réduire les appréhensions relatives à une possible récession outre-Atlantique, entre l'ISM services au-dessus des attentes et en territoire d'expansion, l'enquête NFIB soulignant l'optimisme des petites et moyennes entreprises (93,7 vs 91,5), ou encore les ventes au détail qui ont rassuré sur la dynamique de consommation aux Etats-Unis.

En conséquence, les taux obligataires sont restés proches de leurs points bas annuels, à 3,90% pour l'échéance à 10 ans, tandis que les indices actions ont rebondi pour finir le mois dans le vert (S&P 500 : +2,3% ; NASDAQ-100 : +1,1%). Le Stoxx Europe 600 se reprend également (+1,3%), malgré une saison de résultats T2-2024 sensiblement moins bien orientée d'une part, et un rebond de l'activité en zone euro qui peine à se matérialiser d'autre part.

Notons aussi la progression du CAC 40 (+1,3%) en dépit d'une situation politique toujours complexe. L'euro a par ailleurs fortement bénéficié du recul des taux américains et gagne +2,1% face au dollar à 1,105 \$.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.